



# Renouvellement du Conseil de gestion du SCASC

Conseil de gestion 24 septembre 2020

Comité Technique 22 octobre 2020

Conseil d'Administration 27 octobre 2020

## CONTEXTE

- **Rappel :**
    - ① Dernier scrutin : 6 juillet 2016
    - ② Mandat de 4 ans
    - ③ 16 sièges à pourvoir
    - ④ Collège électoral unique
    - ⑤ Scrutin de liste à un tour
    - ⑥ Vote **par correspondance uniquement** : inscrit dans les statuts du SCASC
    - ⑦ Retour sur les chiffres :
      - 1720 votants
      - 22,3% de votants
      - 136 votes « nul »
  
  - **2 options pour le renouvellement en 2020 :**
    - ① Option A : Reconduction du vote par correspondance
    - ② Option B : Expérimentation de la dématérialisation
- ⇒ Comparaison des 2 options

### OPTION A : vote par correspondance

AVANTAGES	FREINS
Modalité de vote maîtrisée par AMU	Incertitude liée à la crise sanitaire : scrutin déjà reporté (initialement prévu en juin)
	Gaspillage de papier
	Lourdeur organisationnelle pour le SCASC
	Coût 2016 : 16 552€ (SCASC + DEPIL) Coût actualisé 2020 : 20 089€

## OPTION B : vote électronique

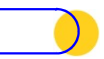
AVANTAGES	FREINS
Modalité innovante : possible réglementairement (DAJI)	Inexpérience AMU / <b>Accompagnement prestataire</b>
Maintien du scrutin même à distance	Risques informatiques / <b>Plateforme sécurisée (chiffrement, RGPD)</b>
Dimension développement durable	Révision des statuts du SCASC (CG/CA)
Scrutin possible sur plusieurs jours (mobilisation plus forte)	Fracture numérique de certains personnels / <b>mise à disposition de PC sur site (6 campus)</b>
Vote multi supports : PC, smartphone, tablette (site responsive)	Accompagnement du changement (représentants, personnels) / <b>Assistance téléphonique, tutoriels</b>
Absence de vote nuls (paramétrage des listes et du vote blanc)	
Résultats en « un clic »	
Pas de sollicitation de la DEPIL (reprographie)	
Coût : 14 061€ (budget 100% SCASC)	

## PROJET de rétroplanning

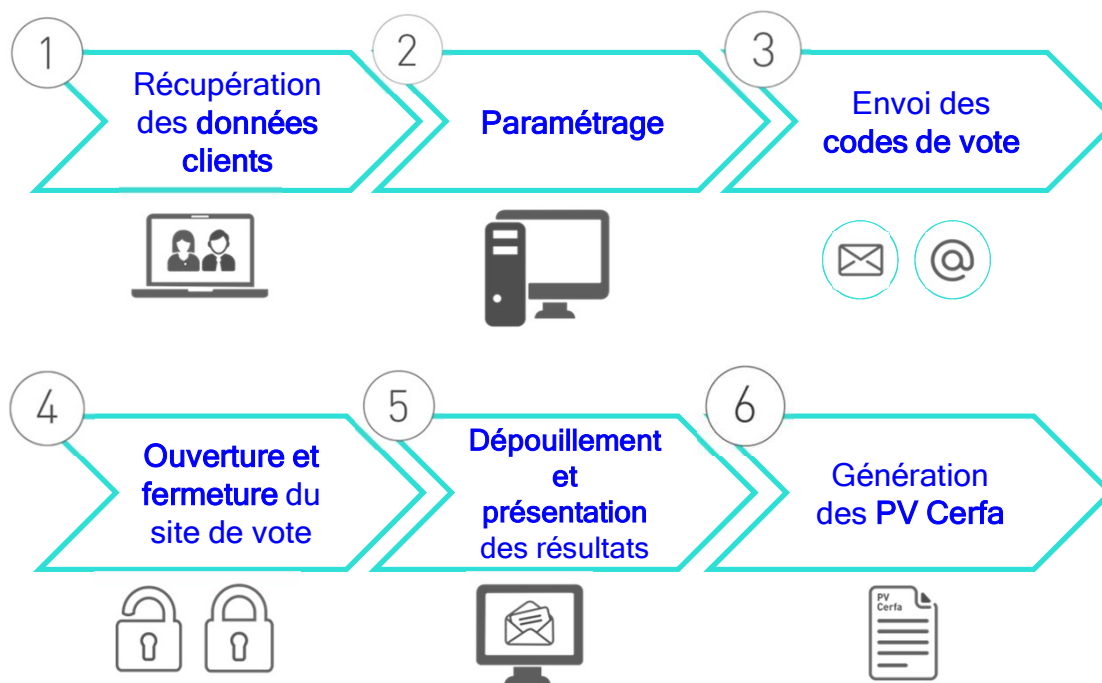
ETAPES	OPTION	DELAIS DAJI/AMU	CALENDRIER
Consultation du conseil de gestion	AB	usage	24/09/2020
Présentation aux instances du vote électronique	AB		CT et CA octobre
Modification des statuts du SCASC pour intégrer la modalité « vote électronique »	AB		CG 24/09 CA octobre
Organisation matérielle du scrutin: enveloppes - urnes - reprographie des bulletins et professions de foi	A	-30 jours avant scrutin	Après le vote du CA d'octobre
Affichage de l'arrêté électoral	AB	-30 jours	Lundi 2/11/2020
Diffusion de l'information auprès des électeurs	AB	-30 jours	Lundi 2/11/2020
Affichage des listes électorales	AB	-20 jours	Jeudi 2/12/2020
Date limite de dépôt des candidatures	AB	-8 jours date à fixer arrêté électoral	Vendredi 8/01/2021
Date de validation éligibilité des candidatures (arrêté)	AB	2 jours suivant dépôt candidatures	Mardi 12/01/2021
Formation du bureau de vote (président, assesseurs)	AB	-8 jours	Lundi 11/01/2021
Envoi des courriers avec les modalités de connexion par mel	B	À définir	Lundi 11/01/2021
Date limite d'inscription sur les listes électorales des personnels dont l'inscription est subordonnée à cette obligation	AB	-6 jours avant le scrutin date à fixer arrêté	Vendredi 20/01/2021
Ouverture du site de vote (proposition 4 jours de vote)	B	arrêté électoral	Lundi 18/01/2021 – 9h00
Demandes de rectification des listes électorales	AB	Jusqu'au jour J	Jeudi 21/01/2021 – 16h00
Clôture du site	B	arrêté électoral	Jeudi 21/01/2021 – 16h00
Dépouillement (désignation scrutateurs)	AB	Jour du scrutin	<b>Jeudi 21/01/2021 – 16h00</b>
Proclamation des résultats	AB	Dans les 3 jours suivant le vote	Lundi 25/01/2021
<b>Séminaire intégration des nouveaux élus : Pharo ½ journée (intervention membres CODIR) jeudi 28/01/2021</b>			
<b>A : vote par correspondance B : vote électronique</b>			



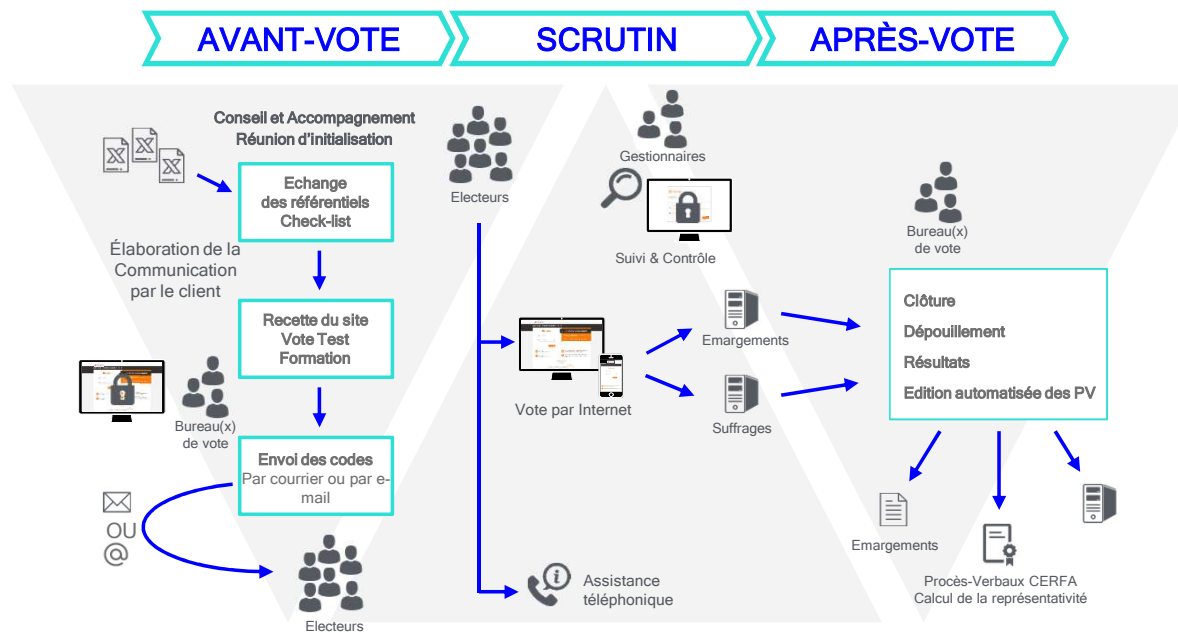
Focus sur le vote électronique :  
comment ça fonctionne ?



## Les étapes d'un vote électronique



## Déroulement d'une opération : processus global





# Réception des codes d'accès



## Par courrier :

Lettre invitation avec notice de vote  
Enveloppe porteuse double fenêtre



## Par e-mail sécurisé :

Sécurisation OTP (mot de passe à utilisation unique)  
Site personnalisé et dédié

The screenshot shows a secure voting interface. At the top, there is a 'Logo' box and a 'LOGO' label. Below this, the header reads 'Elections Professionnelles 2024' and 'La Direction des Ressources Humaines'. The date is 'Paris, le Mercredi 24 Février 2024'. A 'Moniteur' section contains instructions: 'Vous êtes invité à être prochainement vos Représentants du personnel.' and 'Pour voter par voie électronique, il est essentiel de vous connecter à l'adresse indiquée ci-dessous et de vous munir de votre identifiant de vote et votre code confidentiel, à usage unique, également indiqués ci-dessous.' Below this, a green bar states 'Votre vote est garanti totalement anonyme et confidentiel par la solution DDCAPOST, partenaire de votre entreprise.' The main content area is titled 'Comment voter par internet ?' and lists five steps: 1. Connectez-vous au site internet (https://www.doca.com/), 2. Saisissez votre identifiant de vote (ou l'adresse), 3. Choisissez le vote à valider (ou le bulletin), 4. Saisissez votre code confidentiel (ou le mot de passe), 5. Validez votre vote. At the bottom, there are two input fields: 'Votre identifiant de vote : ABC DEF' and 'Votre code confidentiel : 1234 5678'. A footer contains legal disclaimers and the DDCAPOST logo.

Selon le nombre d'électeurs, l'envoi des codes peut se faire par courrier et par e-mail

# Vote

- 1 empreinte numérique, pas 2 votes possibles
- Clef d'authentification pour éviter l'usurpation d'identité : à définir au moment de la constitution des listes (recommandation 2 derniers chiffres du numéro de sécurité sociale)
- Possibilité de vote en ligne sur PC dédiés pour ceux qui ne pourraient pas voter sur leur PC (professionnel ou personnel) ou sur un smartphone. Organisation à définir
- Assistance téléphonique durant tout le scrutin

# Le dépouillement

- Clôture automatique du service de vote
- Saisie des clés de déchiffrements
- Déchiffrement des bulletins de vote Internet
- Edition des Procès-verbaux de résultats
- Edition du calcul de la représentativité
- Edition de la liste d'émargements

## PROCÈS-VERBAL CERFA

The image shows a detailed CERFA form titled "PROCÈS-VERBAL DES ELECTIONS AU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE MEMBRES TITULAIRES". The form is divided into several sections:

- Section 1:** Informations générales (N° de l'établissement, N° de l'établissement électoral, etc.).
- Section 2:** Informations sur le scrutin (Date de l'élection, Mode de scrutin, etc.).
- Section 3:** Informations sur les candidats et les électeurs (Liste des candidats, Liste des électeurs, etc.).
- Section 4:** Informations sur le déroulement de l'élection (Date de l'ouverture des bureaux, Date de la clôture, etc.).
- Section 5:** Informations sur les résultats (Liste des candidats élus, Liste des candidats non élus, etc.).
- Section 6:** Informations sur les émargements (Liste des émargements, etc.).

The form includes various checkboxes, text boxes, and tables for data entry. It is a standard form used by employers to report the results of CSE elections.

### Archivage électronique sécurisé

- Hébergement en France sur serveurs sécurisés
- Docaposte, 1er hébergeur de données de santé
- Certifications iso 27 001, iso 9001 et sun tone
- Solutions expertisées et auditées par la CNIL en 2013 et 2015
- Sauvegarde des données délai légal : envoi d'un certificat de destruction
- Données pas utilisées à d'autres fin

